



Casier judiciaire pour un agent de sécurité

Par **Nelya ben**, le **11/05/2018** à **02:16**

Bonjour,

Mon mari a été condamné d'une peine de 5 mois Soursis suite à des violences conjugales jetais porté pleine mais j'ai dis devant le président du tribunal que je ne veux pas de dommage et intérêt je veux juste qu'il refasse plus ce qu'il avait fait avec moi car il a bcp changé durant cette période que nous avons passé ensemble après notre réconciliation . il avait fait une demande de non inscription à son casier judiciaire hors le président de la chambre ne l'as pas accepter .

Toute en sachant que mon mari est agent de sécurité incendie cela peut engendrer un licenciement de la part de son employeur .

Et en cas de recours sur le refus du tribunal y a il des chances que sa soit accepté cette fois ci combien en %.

Et merci d'avance